



Commission de l'agriculture

2332 - Santé animale

Tarifs de nouvelles prestations assurées par le Laboratoire départemental d'analyses

Rapport n° CG/2012/7

Service Chef de file :

Laboratoire départemental d'analyses

Service(s) associé(s) :

Résumé :

Le présent rapport a pour objet l'adoption des tarifs de nouvelles prestations assurées par le Laboratoire départemental d'analyses.

Dans le cadre de sa mission de santé publique, le Laboratoire Départemental d'Analyses du Bas-Rhin développe pour ses usagers de nouvelles analyses.

Pour mener à bien ses missions et pour équilibrer son budget, le laboratoire départemental d'analyses **établit** les tarifs de ses prestations en prenant en compte les étapes suivantes :

ETAPE 1 : L'affectation des charges directes par secteur d'activité

Les charges directes sont liées au coût de fonctionnement qui tient compte du coût des consommables utilisés et du coût de la main d'œuvre.

ETAPE 2 : La répartition des charges indirectes inhérentes aux secteurs supports

Les charges indirectes sont intégrées après répartition du chiffre d'affaire du secteur d'activité concerné.

La comptabilité analytique mise en place par le laboratoire départemental d'analyses implique la prise en compte et la justification des coûts directs et indirects relatifs à chaque prestation.

La tarification envisagée pour ces nouvelles analyses est la suivante :

ANALYSES	Tarif € H.T. (en Euros)
Confirmation du genre Meloidogyne par PCR	35.00
Détection de Meloidogyne sp sur racines	35.00
Identification de Meloidogyne par PCR	70.00
Détection sur semences et grains de céréales de Tilletia sp	20.00
Dénombrement des micro-organismes aérobies revivifiables à 22°C (eau)	5.00
Dénombrement des micro-organismes aérobies revivifiables à 36°C (eau)	5.00
Recherche et dénombrement des bactéries coliformes (eau)	7.50
Recherche et dénombrement des entérocoques intestinaux (eau)	9.00
Recherche et dénombrement des Escherichia coli (eau)	7.50

Recherche et dénombrement des spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (eau)	9.00
Activité bactéricide, essai de phase 2 étape 2, dilution-neutralisation	240.00 (par souche)
Forfait analyse D1 (microbiologie)	30.00
Dénombrement de la flore lactique sur viandes et produits à base de viande	10.00
Recherche du virus TEV – Tobacco etch virus	21.50
Recherche du virus TBSV – Tomato bushy stunt virus	21.50
Activité fongicide sur porte-germes, filtration	280.00 (par souche)

Il est proposé que l'ensemble de ces tarifs s'applique dès la délibération rendue exécutoire.

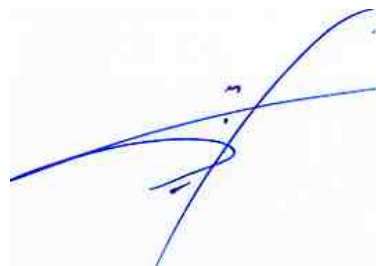
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission de l'agriculture, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général adopte les tarifs (hors taxes) des prestations assurées par le Laboratoire départemental d'analyses, conformément au document annexé.

Ces tarifs s'appliqueront dès cette libération rendue exécutoire.

Strasbourg, le 06/03/12

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL